



Compte rendu de l'assemblée générale

Du 5 novembre 2022

Présent(e)s

Élu(e)s

Jean Luc LEGRAND (Combourg)
Nathalie NIVOLE (Pleugueuc)
Remi COUET (St Brieuc des Ifs)
Dominique ABALAIN (St Thual)
Mickaël BELLIER (Quebriac)

Membres adhérents

Yves JOUBERT (Jeunesse Combourgeoise)
Aurélie FORTINEAU (USL)
Laurent PAPAIL (VIC)
Clémence PICHON (Stagiaire OSBR)
Maëlys Richard (Stagiaire OSBR)
Gérard LEGALL (ACIR 35)
Frédéric DUBUC (VBR)
Tanguy RICHARD (Chateaubriant Combourg)
Quentin DENIS (Archers BR)
Jean-Yves DRAGON (FC HBR)
Virginie BLANCHOUIN (USTSD Volley)
Alain HEBRARD (adhérent)
Gwénaël HAMONIC (Tennis Table Tinténiac)

Membres de droits

Béatrice DUGUEPEROUX-HONORE (Département)
Michel VANNIER (CCBR)
Véronique PERRIN (éducatrice sportive)
Laurent BONHOMME (éducateur sportif)
Adrien LEPETIT (éducateur sportif)

Excusé(e)s

Benoit SOHIER (maire St Domineuc et département)
Alban LEPERE (département)
Nathalie LEFORESTIER (département)
Morgane GAUTIER (basket Combourg)
Marcel PIOT (maire Bonnemain)
Loïc REGEARD (président comcom et maire Pleugueuc)

Accueil

Allocution de bienvenue de M. Jean-Luc Legrand élu de la commune de Combourg

Rapport moral de la présidente Virginie Blanchouin

D'abord merci à tous de vous être rendus disponibles pour cette rencontre annuelle.

Dans ce rapport moral, je ne vais pas vous parler de l'office des sports mais des personnes qui font l'office des sports.

L'engagement de tous est juste une nécessité si on veut continuer que la pratique sportive ait une belle place sur notre territoire.

On relègue parfois le sport à une pratique secondaire et annexe, il y a évidemment des sujets qui attirent plus notre attention avant de dire l'importance du sport : le chômage, les enjeux écologiques, la crise sociale, le prix du pétrole ou le manque de médecins ...

Il semble toutefois utile de se dire que ces activités « secondaires » ont leur place pleine et entière, tellement elles véhiculent de valeurs qui seront utiles dans d'autres domaines de la vie : l'estime de soi,

être en équipe, se dépasser, aller jusqu'au bout, travailler sa volonté, savoir se mettre au service des autres pour réussir ...

Aujourd'hui le sport se pratique aussi avec un certificat médical, il est reconnu et recommandé, il permet à des personnes isolées de retrouver du lien social.

Ceux qui permettent le développement de la pratique sportive font avancer les choses sans s'en rendre compte ou en tous les cas, sans se dire que leur engagement va s'inscrire dans le temps :

- les élus par la mise à disposition des équipements, le soutien financier pour fonctionner et des politiques sportives audacieuses MERCI
- les bénévoles par leur engagement volontaire (et nous en manquons) mais il en reste encore MERCI
- les pratiquants qui croient aux vertus du sport MERCI de participer
- les éducateurs qui choisissent ce métier et s'engagent dans le milieu associatif (moins stable qu'être fonctionnaire) MERCI.

Sans vous tous, sans nous tous, notre territoire manquerait de quelque chose c'est sûr.

Je souhaite donc que nous continuions tous ensemble à se soutenir, à réfléchir pour faire avancer les projets sportifs, les rendre accessibles à tous et qu'ils valorisent nos communes, nos structures, nos clubs, nos associations et nos compétences à tous.

La pratique sportive va devenir incontournable ...

Rapport financier par la trésorière Nathalie Nivole

Le rapport financier a été établi sur la période du 16/09/2021 au 30/09/2022.

Il présente un solde positif de **5 354,82 €**

Les dépenses s'élèvent à **134 458,14€** et se distribuent de la manière suivante

- charges de personnel (salaires, charges sociales, impôts, frais déplacement, déjeuner) = 84,7 %
- frais administratif, communication, activités stage) = 7,7 %
- achats (matériels sportifs, équipements) et textile bénévole = 2,0 % + 2,5 %
- adhésions divers organismes= 3,1 %

Les recettes s'élèvent à **139 812,96€** et se distribuent de la manière suivante

- stages et adhésions (stage, adhésion famille, communes et clubs) = 24,0 %
- prestations (séances clubs, écoles, autres activités...) = 17,7 %
- subventions (département, CCBR, sport santé,...) = 58,3 %

Les disponibilités en banque se montent à la date du 30/09/2022 à **114 833,79 €**

Le détail des comptes a été présenté en séance et est présenté en annexe 1 de ce compte-rendu.

Une remarque a été faite en séance sur les adhésions communes : toutes les communes n'adhèrent pas et les versements ne se font pas toutes à la même période, ce qui peut expliquer l'écart entre la population et les chiffres d'adhésion communes présentés.

Vote concernant les deux rapports moral et financier

Pour = 19

Abstention = 0

Contre = 0

La demande de subvention de 26k€ au département a également été votée à l'unanimité.

Rapport d'activités présenté par les éducateurs sportifs et le secrétaire Alain Hébrard

Le rapport sportif de la saison 2021-2022 a été présenté en montrant une cartographie des lieux d'activités sur le territoire, le nombre de personnes concernés et le volume d'activité. Les tarifs des différentes activités ont été rappelées en séance et se trouvent sur le site de l'office www.osbr.fr

Le détail de ce rapport se trouve présenté en annexe 2 de ce compte rendu.

Les activités

- écoles multi-sports
 - ~ 100 enfants de 6 à 9 ans, 1 heure par semaine
 - se déroulent sur 6 communes disposant d'une salle de sports
- scolaire
 - 30 classes par an (cycle de 6 semaines)
 - 27 enfants en moyenne par classe
 - 710 enfants
 - également prêt de matériel pédagogique (kits sportifs)
 - 12 communes
- club
 - 21h par semaines
 - 200 jeunes encadrés
 - ~ 15 bénévoles accompagnés
 - 11 clubs
- stages sportifs
 - petites vacances
 - 33 journées
 - 300 enfants de 6 à 14 ans
 - grandes vacances
 - 12 journées
 - 120 jeunes de 9 à 17 ans
 - dont mini-camp itinérant (vélo) pour adolescents 14-17 ans
 - se déroulent sur 5 communes disposant d'une salle de sports
- sport santé bien être
 - 4 activités hebdomadaires (bouge ton mardi, elles en action, marche bien être, santé vous bien)
 - environ 60 adultes concernés
 - se déroulent sur 5 communes
- marche nordique
 - 37 inscrits
 - 48 sorties sur les circuits de randonnées du territoire (majoritairement les circuits de la CCBR)
- formation cadres bénévoles
 - environ 20 jeunes formés de 14 à 18 ans
 - plusieurs journées de formation et un suivi sur la saison
 - tous les clubs du territoire peuvent inscrire leurs bénévoles

Toutes ces activités sont reproposées pour la saison 2022-2023.

Un changement d'horaire a été fait pour la marche nordique : la séance du vendredi matin se déroule désormais le samedi matin.

Une nouvelle activité est proposée : le multi-sports adultes à Pleugeneuc le jeudi de 19h à 20h30 (14 inscrits).

Le site web a été reconstruit sur la saison précédente : <https://www.osbr.fr>

L'ensemble des parcours de randonnée de la CCBR ont été numérisés et sont disponibles sur le site IGN Rando (web et application sur smartphone) <https://ignrando.fr>

Points divers et remarques

Laurent Papail indique que des liens pourraient être tissés avec l'association Reso Force <https://resoforces.fr> dans le cadre de nos activités sports santé et bien être.

Présentation des deux stagiaires de l'OSBR par Virginie Blanchouin

- Clémence PICHON en BTS qui travaille à l'organisation de la fête du sport
- Maëlys RICHARD en BPJEPS en alternance

Intervention de Michel Vannier, conseiller communautaire délégué en charge du sport

Le projet présenté en commission par Michel Vannier n'a pu être voté pour des contraintes budgétaires (malheureusement comme beaucoup d'autres projets). Le bilan sportif réalisé les années précédentes avait montré des forces sur le territoire (dynamisme, bénévolat) mais présentait quelques axes de progrès et le projet présenté visait en particulier à développer la pratique sportive dans les plus petites communes et le sport santé bien-être. Pour poursuivre ces actions malgré le rejet du projet pour raison financière (un emploi était nécessaire), la CCBR et l'OSBR travaille actuellement à un mode de subvention composé d'une part fixe correspondant à l'aide à l'emploi et aux activités classiques et une part variable qui serait attribuée pour les actions qui répondent aux axes de progrès. Cette subvention pourrait être signée sur plusieurs années permettant ainsi à l'office de se projeter plus facilement dans le temps.

Intervention de Béatrice Dugueperoux-Honoré, élue département canton de Combourg

Mme Dugueperoux-Honoré rappelle les compétences du département en matière d'action sociale et précise qu'un des enjeux est de permettre à tous d'avoir accès à la même offre dans une approche de solidarité territoriale.

Un échange a lieu sur les aides et des difficultés de certaines personnes à connaître et comprendre ces aides :

- Pass'Sport = allocation de rentrée sportive de 50€ du ministère de l'éducation nationale pour les jeunes bénéficiant déjà d'une allocation (rentrée scolaire, handicap ou bourse)
- Coupon Sport = un titre de paiement permettant de payer les licences, adhésion, cours sportifs. Ces coupons peuvent être disponibles auprès du comité d'entreprise, du comité économique et social / COS-CAS / amicale du personnel ou de vos collectivités locales.
- Certains comité d'entreprises proposent d'aider leur salarié et leur famille en remboursant tout ou partie de leur licence sur attestation du club.

Pour aider à comprendre ces aides, la diversité des vecteurs de communication est une des pistes d'amélioration en complément des actions déjà menées : ne pas hésiter à faire passer l'information par nos réseaux sociaux et sites web, nos bulletins municipaux et communautaires, via une action spécifique pendant les forums des associations.

Fête du sport

Le projet d'une fête du sport a été lancé il y a quelques temps avec la commune de Hédé. Elle doit se dérouler au printemps 2023. Mais l'organisation de cette fête du sport, lancée il y a déjà plusieurs mois rencontre quelques difficultés. Malgré les différents courriers transmis aux associations, peu de clubs se sont portés candidats pour participer à cette fête.

L'office a donc décidé de choisir une autre commune pour essayer de redynamiser ce projet.

En séance, M. Rémi Couet, maire de St Brieuc des Iffs, propose d'accueillir cette fête sur sa commune. Un échange a lieu pour rappeler qu'une telle fête du sport a déjà eu lieu sur une petite commune du territoire et qu'il n'est pas nécessaire de disposer de nombreux équipements sportifs.

